

Communiqué de presse

Commission permanente du 07 janvier 2011

Les Conseillers généraux réunis en Commission permanente Vendredi 07 janvier 2011, ont examiné 28 rapports parmi lesquels celui concernant la **convention de mise à disposition de jeunes sous contrat d'engagement de service civique auprès du Centre Régional de Documentation Pédagogique du Centre**.

Cette mission effectuée en partenariat avec le Centre Régional de Documentation Pédagogique du Centre et plus particulièrement avec le **Centre Départemental de Loir-et-Cher**, permettra d'accueillir, dès février 2011, quatre jeunes qui auront notamment pour mission d'aider à l'installation **des nouvelles technologies mises à disposition des collègues par le Département** (ordinateurs, tableaux blancs numériques, classe mobile, tablettes numériques...), et de sensibiliser les enseignants à l'utilisation de ces matériels en leur apportant conseils et assistance.

Convaincu de la **valeur ajoutée apportée par les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation (TICE) dans les pratiques pédagogiques**, le Département de Loir-et-Cher mène depuis plusieurs années une politique active axée sur le développement de l'équipement informatique et la mise en réseau des collègues.

Contact presse :

Guillaume Néron Bancel : 06 58 51 41 78 – guillaume.neron-bancel@cg41.fr

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr